

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 4 JUILLET 2013 A 20 H 00**

*L'an deux mil treize, le quatre juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.*

*Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, THAUVIN Christine, CLOUTIER Jacky, LUTTON Hervé, PISSEAU Jean-Louis, LEBRUN Francis, NICOT Marie-Rose, TELLIER Didier, THOREL Franck, PIETRE Martine, EVEZARD Hélène*

*Absents excusés : MARTIN Annie (pouvoir à TELLIER Didier), BERRUE Didier (pouvoir à THOREL Franck)*

*Secrétaire : LUTTON Hervé*

*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la précédente séance après avoir apporté quelques modifications.*

**ORDRE DU JOUR**

- I. **ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT DES FOLIES :**  
*Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du marché à l'entreprise TPL de SAINT JEAN DE BRAYE pour un montant de 258 582 € HT.*
- II. **APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT DES FOLIES :**  
*Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 3 480 € HT.*
- III. **PROJET DE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE PERDIS POUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUE DE SAVOIE :**  
*Dans l'attente des renseignements sollicités auprès des services de la Préfecture du Loiret, le Maire décide de reporter cette décision.*
- IV. **PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS COMMUNAUX :**  
*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une participation financière aux agents communaux pour le risque santé et le risque prévoyance.*

V. **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA SOCIETE SEGILOG :**

*Le Conseil Municipal décide de renouveler, pour une durée de 3 ans, le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services proposé par la Société SEGILOG.*

VI. **MOTION POUR LA PRISE EN COMPTE ET LA REALISATION DU PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS-ORLEANS-CLERMONT FERRAND-LYON :**

*Après avis du Conseil Municipal, le Maire décide d'abandonner cette proposition de motion, le report du projet étant déjà entériné.*

VII. **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE :**

*Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités annuel 2012 de la Lyonnaise des Eaux, Déléataire du Service de l'eau potable.*

*Le rapport susmentionné, destiné notamment à l'information des usagers, est mis à la disposition du public.*

VIII. **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- *L'Assemblée prend connaissance du compte rendu d'activité de la concession de distribution de gaz naturel pour l'année 2012.*
- *Le Maire informe le Conseil que les travaux de gaz sont achevés. Les chemins seront remis en état.*
- *M. CLOUTIER précise que les travaux de rénovation d'un quart du parc d'éclairage public ont été réalisés.*
- *M. BRETON informe le Conseil que les bureaux et intérieurs de magasins ne sont plus autorisés à rester éclairer la nuit à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.*
- *M. BRETON remercie le Conseil Municipal pour la subvention octroyée au Souvenir Français et liste les aides accordées pour les travaux de réfection du Monument aux Morts qui sont presque terminés.*
- *Mme THAUVIN rapporte les demandes exprimées lors du Conseil d'Ecole.*
- *Mme PIETRE informe l'Assemblée que deux groupes ont été constitués et ont parcouru la Commune pour noter les maisons fleuries.*

*L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 30.*

*Le Maire,*

*Patrick FOULON*